



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 69176

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'état de pauvreté aujourd'hui en France. Le récent rapport du Secours catholique note ainsi que le nombre de personnes sans aucune ressource s'accroît en dépit de la loi d'orientation de 1998 relative à la lutte contre l'exclusion. 16 % des personnes accueillies par cette même association ne bénéficient d'aucun revenu, prestation, allocation ou pension d'aucune sorte, et le rapport mentionne une hausse de 3 % entre 1999 et 2000. La précarité du logement et de l'emploi - qui est souvent intermittent - font apparaître des chiffres tout à fait inquiétants, notamment pour les jeunes hommes. Or, cette situation - très rapidement résumée - était celle qui existait déjà avant le retournement de conjoncture que nous subissons tous à l'heure actuelle. Une aggravation est donc à attendre, mais force est de constater que beaucoup d'associations notent depuis des années un durcissement ininterrompu de la situation des exclus et un accroissement de la désespérance. Certains outils de réinsertion pourtant bien connus et très utilisés - les CES, par exemple, mais la question est plus vaste - donnent clairement des signes d'insuffisance. Ainsi, malgré les textes et l'espoir qu'ils ont suscité, il n'est pas certain que nous ayons concentré suffisamment de mesures en faveur justement des plus exclus et des plus éloignés de l'emploi. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les projets afin de répondre à cet enjeu qui est aujourd'hui objectivement dramatique.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gaillard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69176

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6571